

ASSOCIATION SAINT-YVES

Association Loi 1901

B.P. 808

49008 ANGERS CÉDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2009

Messeigneurs, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009 sur :

- **Le Contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION SAINT-YVES
tels qu'ils sont joints au présent rapport**
- **La justification de nos appréciations**
- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 16 décembre 2009.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables et apportent des précisions sur :

- Les immobilisations incorporelles et corporelles (pages 7 et 12),
- Les immobilisations financières avec la participation à l'augmentation de capital de la SCI 44 RUE DE BRISSAC (page 8),
- La composition des fonds associatifs (pages 8 et 9),
- Le Droit Individuel à la Formation (page 9),
- Les engagements de retraite (page 10),
- Les engagements hors bilan : garanties des emprunts et subventions octroyées (page 11).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations clients et des provisions pour risques et de tout autre élément comportant une estimation, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angers, le 11 janvier 2010

S.A. SOREX
Commissaire aux Comptes



Bruno BIOTEAU
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social

ETATS FINANCIERS

ANNEXE



Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 406 324	1 349 684	56 640	140 844
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	402 656	402 506	150	150
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 700		1 700	
Constructions	1 620 586	575 850	1 044 735	1 005 896
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 050 669	917 569	133 099	167 536
Autres immobilisations corporelles	4 952 835	4 216 879	735 956	862 280
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours	394 322		394 322	118 655
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	304 086		304 086	86
Créances rattachées à des participations	19 572		19 572	323 572
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	556 075		556 075	534 760
Autres immobilisations financières	1 033		1 033	1 454
TOTAL (I) – ACTIF IMMOBILISE	10 709 856	7 462 488	3 247 368	3 155 232
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 513		4 513	975
Créances usagers et comptes rattachés	7 408 153	22 145	7 386 008	7 086 521
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	3 616		3 616	5 867
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	645		645	604
. Autres	3 813 356		3 813 356	3 187 943
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	
Disponibilités	2 028 197		2 028 197	3 495 255
Charges constatées d'avance	92 178		92 178	95 391
TOTAL (II) – ACTIF CIRCULANT	14 350 657	22 145	14 328 512	13 872 554
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)	9 433		9 433	
TOTAL ACTIF	25 069 947	7 484 633	17 585 314	17 027 786

SOREX

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	469 557	467 857
. Plus-values réinvesties	382 597	382 597
. Ecart de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	223 745	-657 392
. Résultat de l'exercice	304 252	881 137
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecart de réévaluation		
TOTAL (I) – FONDS PROPRES	1 380 151	1 074 199
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 082 475	1 174 462
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (II) – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 082 475	1 174 462
Provisions pour risques et charges	771 098	768 427
TOTAL (III) - PROVISIONS	771 098	768 427
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (IV) – FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	503 609	704 193
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	349 953	23 870
Fournisseurs et comptes rattachés	1 120 884	1 149 202
Autres	2 077 142	1 996 137
Produits constatés d'avance	10 300 001	10 131 903
TOTAL (V) - DETTES	14 351 590	14 005 305
Ecart de conversion passif (VI)		5 392
TOTAL PASSIF	17 585 314	17 027 786

 **SOREX**
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)		
	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	34 491		34 491	42 255
Production vendue biens				
Production vendue services	14 784 614		14 784 614	14 724 765
Montants nets produits d'exploitation	14 819 105		14 819 105	14 767 021
Autres produits d'exploitation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 661 108	7 777 904
Dons				
Cotisations				
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementaires				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Autres produits			1 160 478	1 064 460
Reprise de provisions			176 899	124 845
Transfert de charges			106 919	122 969
Sous-total des autres produits d'exploitation			9 105 404	9 090 177
Total des produits d'exploitation (I)			23 924 509	23 857 198
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)				
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			79 031	57 219
Total des produits financiers (III)			79 031	57 219
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			24 745	162 572
Sur opérations en capital			360 924	443 042
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (IV)			385 668	605 614
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			24 389 208	24 520 031
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				
TOTAL GENERAL			24 389 208	24 520 031
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières			43 703	42 800
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés			521 005	479 413
Services extérieurs			3 410 218	3 410 411
Autres services extérieurs			2 705 605	2 545 938
Impôts, taxes et versements assimilés			193 602	184 741
Salaires et traitements			10 822 588	10 364 668
Charges sociales			4 670 439	4 390 725
Autres charges de personnels			8 671	14 036
Subventions accordées par l'association			5 025	8 575

 **SOREX**
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

 **SOREX**
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)
Dotations aux amortissements	587 557	738 002
Dotations aux provisions	164 816	176 899
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges	915 386	835 154
Total des charges d'exploitation (I)	24 048 617	23 191 361
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 779	246 495
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (III)	16 779	246 495
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	18 974	54 708
Sur opérations en capital	586	8 754
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		136 000
Total des charges exceptionnelles (IV)	19 560	199 462
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôts sur les sociétés (VI)		1 575
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	24 084 957	23 638 894
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	304 252	881 137
TOTAL GENERAL	24 389 208	24 520 031

 **SOREX**
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

Annexe aux comptes annuels**ASSOCIATION SAINT YVES**

3, place André Leroy - BP 10808

49000 ANGERS

N° Siret : 786 116 681 000 10

NOTE 1 – Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social clos le 31 août 2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 août 2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 17 585 313,61 Euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 304 251,57 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 16 décembre 2009 par le Conseil d'Administration.

NOTE 2 – Règles et méthodes comptablesRéférentiel appliqué :

L'ASSOCIATION SAINT YVES, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, respecte les dispositions du plan comptable des associations définies par les CRC 99-01 et 99-03.

Principes comptables appliqués :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

 **SOREX**
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers...
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

NOTE 3 – Notes sur le bilan***Note 3.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 et CRC 2004-06.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- identifiables,
- porteuses d'avantages économiques futurs,
- contrôlées par l'entité,
- évaluées de façon fiable.

Les immobilisations, par nature décomposables, ont fait l'objet d'une décomposition lorsque les montants des différents composants apparaissent significatifs et/ou ont des durées d'utilisation distinctes de celles de la structure.

Note 3.2 - Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Constructions	30 ans
Matériel	2 à 10 ans
Installations et agencements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	2 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49108 ANGERS CEDEX 01

Note 3.3 - Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'ASSOCIATION SAINT YVES a participé à l'augmentation de capital de la S.C.I. 44 RUE DE BRISSAC par incorporation de son compte courant à hauteur de 304 000 Euros le 23 décembre 2008. Ceci entraîne une diminution de la participation de l'association dans le capital de la S.C.I. compte tenu d'une participation plus importante de l'A.F.I.C.O. à cette augmentation de capital. La participation de l'ASSOCIATION SAINT YVES est, à la clôture de l'exercice, de 44,06 % contre 50 % l'exercice précédent.

Note 3.4 – Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Note 3.5 – Fonds associatifs

Ils comprennent :

✓ **Fonds associatif sans droit de reprise**

Le fonds de dotation inscrit au passif du bilan représente 469 557 Euros. La variation de 1 700 Euros par rapport à la clôture 2008 se justifie par un legs portant sur un terrain reçu en 2009.

✓ **Plus-values réinvesties**

Les plus-values réinvesties inscrites au passif du bilan s'élèvent à 382 597 Euros. Il n'y a aucune variation par rapport à l'exercice précédent.

✓ **Reports à nouveau**

Ils sont constitués des résultats (excédents ou déficits) cumulés de l'association. Au 31 août 2009, ils représentent un solde créditeur de 223 745 Euros après imputation de l'excédent de 2008.

 **SOREX**
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

✓ **Subventions d'investissement**

Cette rubrique comprend le montant net des subventions versées par :

- le Conseil Régional dont le montant net au 31 août 2009 est de 357 793 Euros.
- le Conseil Général dont le montant net au 31 août 2009 est de 363 372 Euros.
- la Mairie d'Angers dont le montant net au 31 août 2009 est de 361 309 Euros.

En contrepartie des amortissements des matériels financés, les subventions sont rapportées au résultat de l'exercice au même rythme que les amortissements pratiqués.

Note 3.6 – Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Le montant des provisions figurant au passif du bilan au poste "provisions" concerne la provision pour indemnités de départ à la retraite (686 098 Euros cf. page 10) et la provision pour charges.

NOTE 4 – Autres informations

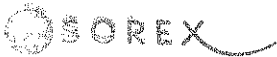
Note 4.1 – Droit Individuel à la formation

Le Droit Individuel à la Formation est un dispositif réglementé par la loi du 4 mai 2004. Il permet à chaque salarié, dans toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, d'acquérir un crédit d'heures de formation, utilisable à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation.

Chaque salarié en CDI à temps plein acquiert chaque année, s'il répond aux conditions d'ancienneté fixées par la loi, 20 heures de Droit à Formation, ce droit étant proratisé pour les salariés à temps partiel et pour ceux en CDD.

Les droits acquis annuellement peuvent être cumulés sur une durée de 6 ans. Au terme de cette durée et à défaut d'utilisation en tout ou partie, le DIF reste plafonné à 120 heures.

A la clôture de l'exercice 2009, le volume d'heures de formation cumulées et correspondant aux droits acquis depuis le 7 mai 2004 s'élève à 24 228 heures.


COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

Note 4.2 – Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 686 098 €uros selon la méthode prospective. Ils sont intégralement comptabilisés au passif à la clôture de l'exercice.

L'engagement calculé pour le départ volontaire du salarié est le suivant :

	31/08/2009		
	engagement	déjà provisionné au 31/08/2008	reste à provisionner
AES	182 227	151 232	30 995
ENS	503 871	477 195	26 676
Total	686 098	628 427	57 671

Ainsi, pour un provisionnement à hauteur de 100 % de l'engagement, une dotation de provision de 57 671 €uros a été comptabilisée (soit une charge).

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Mise à la retraite : départ volontaire.
- Convention Collective : enseignants du privé (école supérieure).
- Turnover non spécifique à l'association :
 - 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
 - 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
 - 2 % tranche d'âge 40-50 ans,
 - 1 % tranche d'âge 50-60 ans.
- Table de mortalité retenue : TD 2004-2006.
- Taux d'actualisation financière : 3,55 % (taux OAT TEC 10 au 31 août 2009).
- Evolution des salaires : 1,50 %.

Note 4.3 – Situation fiscale

L'ASSOCIATION SAINT YVES a créé un secteur distinct d'activité assujetti aux impôts commerciaux depuis le 1^{er} septembre 1999.

Ce secteur regroupe les activités de location, de vente et les prestations de formation continue de l'Association.

Le résultat de celui-ci, au 31 août 2009, est une perte de 16 398 €uros.

 **SOREX**
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

Note 4.4 – Dettes garanties par des sûretés réelles

L'emprunt souscrit auprès du CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû au 31 août 2009 s'élève à 170 035 Euros, est garanti par une hypothèque sur la construction.

L'emprunt souscrit auprès du CREDIT MUTUEL, dont le capital restant dû au 31 août 2009 s'élève à 255 916 Euros, est garanti par une caution donnée par l'ASSOCIATION IMMOBILIERE DE l'UCO.

Note 4.5 – Subventions octroyées par les collectivités

Plusieurs subventions d'équipement d'un montant total de 2 672 352 Euros (dont 2 325 000 Euros pour la réhabilitation du palais) ont été accordées à l'ASSOCIATION SAINT YVES par le Conseil Général de Maine et Loire, la Mairie d'ANGERS et la Région des Pays de la Loire.

Ces subventions, accordées mais non reçues, n'ont pas été constatées dans les comptes arrêtés au 31 août 2009 dans la mesure où aucune dépense n'a été activée avant la date de clôture (engagement reçu).

De la même façon, la Mairie d'ANGERS a accordé à l'ASSOCIATION SAINT YVES des subventions visant à financer des travaux de recherche ainsi que des équipements informatiques et audiovisuels.

Aucune dépense relative à ces travaux et équipements n'ayant été engagée au 31 août 2009, ces subventions reçues pour un total de 69 588 Euros ont été portées en produits constatés d'avance.

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTE 5 – Notes complémentaires sur le bilan actif****Note 5.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 793 481	15 499		1 808 980
Immobilisations corporelles	7 443 565	643 887	67 340	8 020 111
Immobilisations financières	859 871	343 622	322 728	880 766
TOTAL	10 096 917	1 003 007	390 068	10 709 856

Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 652 487	99 703		1 752 190
Immobilisations corporelles	5 289 198	487 855	66 754	5 710 298
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	6 941 685	587 557	66 754	7 462 488

Note 5.2 - Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	576 679		576 679
Actif circulant et charges constatées d'avance	11 317 948	11 292 931	25 017
TOTAL	11 894 627	11 292 931	601 696

Note 5.3 - Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	471 122
Autres créances	212 332
Disponibilités	1 598
TOTAL	685 051

Note 5.4 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

 **SOREX**
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

*Annexe aux comptes annuels (suite)***NOTE 6 – Notes complémentaires sur le bilan passif***Note 6.1 - Provisions*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	768 427	142 671	140 000	771 098
Dépréciation	36 899	22 145	36 899	22 145
TOTAL	805 326	164 816	176 899	793 243

Note 6.2 - Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	435 321	42 186	144 713	248 422
Dettes financières diverses	68 288	8 479	59 809	
Fournisseurs	1 120 884	1 120 884		
Dettes fiscales et sociales	1 654 327	1 654 327		
Dettes sur immobilisations	119 771	119 771		
Autres dettes	652 997	652 997		
Produits constatés d'avance	10 300 001	9 995 451	304 550	
TOTAL	14 351 590	13 594 095	509 072	248 422

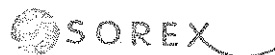
L'emprunt en francs suisses d'un solde de 255 916 Euros au 31 août 2009 génère un écart de conversion actif de 9 433 Euros. Seul l'impact sur le bilan a été comptabilisé.

Note 6.3 - Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 858
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	332 859
Dettes fiscales et sociales	832 177
Autres dettes	633 724
TOTAL	1 801 617

Note 6.4 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

*Annexe aux comptes annuels (suite)***NOTE 7 – Notes complémentaires sur le compte de résultat***Note - Ventilation du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	34 491	0,23 %
Scolarités et prestations de services	14 754 952	99,57 %
Produits des activités annexes	29 662	0,20 %
<i>TOTAL</i>	<i>14 819 105</i>	<i>100,00 %</i>

*Annexe aux comptes annuels (suite)***NOTE 8 – Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Note 8.1 - Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients, produits non facturés	471 122
TOTAL	471 122

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs non parvenus	126
Produits à recevoir	212 206
TOTAL	212 332

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir	1 598
TOTAL	1 598

Note 8.2 - Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance	92 178
TOTAL	92 178

 **SOREX**
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

Note 8.3 - Charges à payer

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Intérêts courus	908
Intérêts courus à payer	1 950
TOTAL	2 858

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	332 859
TOTAL	332 859

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision, congés payés	317 932
Provision CET	150 438
Personnel, charges à payer	95 828
Charges sur congés payés	133 531
Provision charges sur CET	66 679
Charges à payer organismes sociaux	67 469
Etat, charges à payer	299
TOTAL	832 177

Autres dettes	Montant
Charges à payer	222 472
RI comenius	57 781
RI bourses	3 518
Clients, avoirs à établir	349 953
TOTAL	633 724



SOREX
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTE 9 – Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
S.C.I. 44 RUE DE BRISSAC	690 152	-306 694	44,06	304 000	304 000				303 548	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49009 ANGERS CEDEX 01

